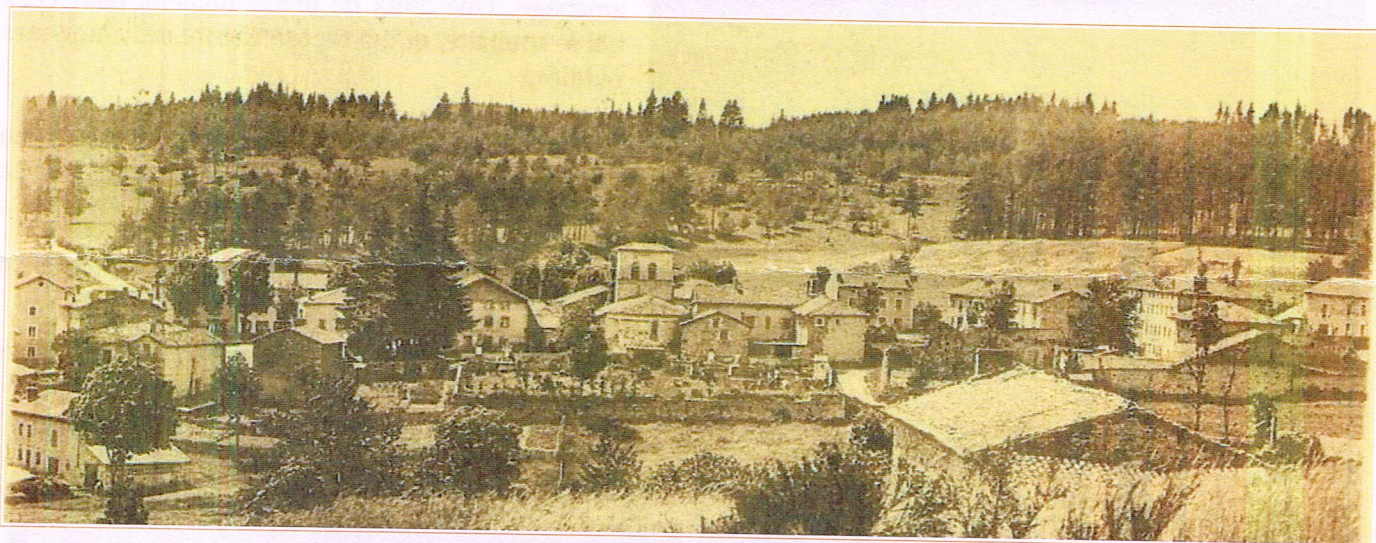


FELINES ET SON HISTOIRE L'ANCIEN ET LE NOUVEAU CIMETIERE

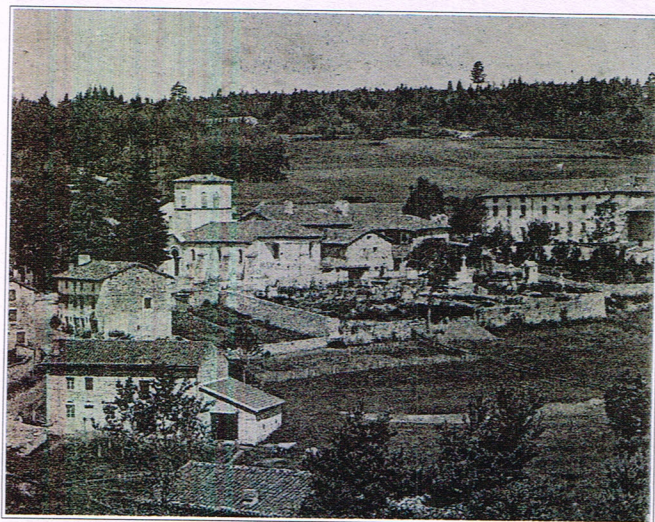
Semblable à bien des communes de France, l'ancien cimetière de Félines se trouvait tout proche de l'église Sainte-Croix, sans être pour autant comme en Bretagne, un enclos paroissial ou d'autres localités en Haute-Loire comme Saint-Rémy, Prades, Saint-Didier-d'Allier, etc.

N'étant point contigu à l'édifice religieux, il ne s'en trouvait pas loin. Seuls des porteurs locaux, bénévoles assuraient le transfert des défunts sans chevaux ni diesel.

Depuis 1920, la municipalité se trouva devant l'impossibilité de procéder à de nouvelles inhumations, manque de place, proximité des habitations, eaux de ruissellement non canalisées, nuisances olfactives l'été...



Après délibération du Conseil Municipal créant les ressources nécessaires au transfert du dit cimetière, ce qui sous entendait : devis des travaux de transfert, l'achat d'un terrain ainsi que le Procès verbal d'une enquête de commodo et incommodo* précédant les délibérations du conseil Municipal.

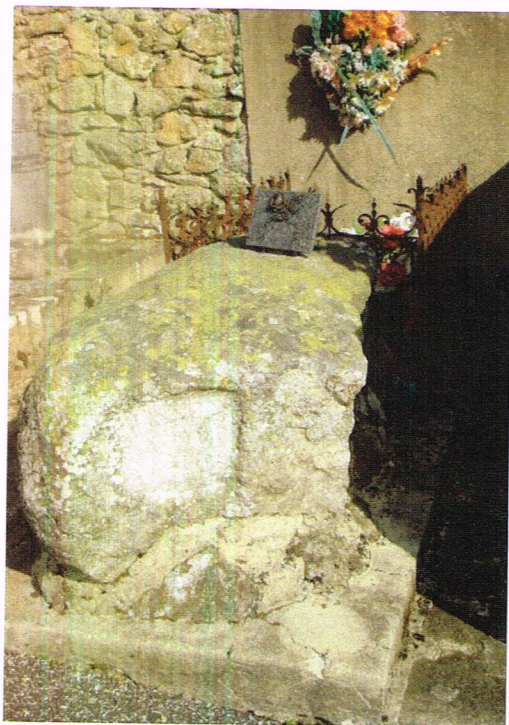


En 1924, le Préfet de la Haute-Loire ayant délibéré, décide la fermeture de l'ancien cimetière, dès que le nouveau serait disponible. L'existence de concession n'étant pas un obstacle à la désaffectation, dès lors que sa translation ait été reconnue nécessaire.

Les concessionnaires ne peuvent plus inhumer, mais ont droit gratuitement d'y procéder dans le nouveau, à un emplacement égal en superficie que dans l'ancien cimetière. Les restes inhumés devant être transportés aux frais de la commune (ordonnance du 06/12/1845 art.5).

En 1928, le Préfet après délibération dit : « La commune ne doit seulement assurer la translation des restes mortels se trouvant en concessions perpétuelles et que depuis l'ouverture du nouveau site, l'ancien est

Le cimetière est l'angle mort de notre patrimoine séculaire. N'étant pas tous le Père-Lachaise ou le Campo-Santo de Gênes, ils ne sont pas protégés. Les tombes en pierre de taille avec leur croix monumentale ou leur colonne tronquée, les caveaux en Volvic local disparaissent au profit de stèles de marbre industriel, toutes semblables en forme de vague dite « Doucine » où l'on a gravé une discrète croix dorée ou une colombe en plein vol. Le rose de la clarté a éclipsé le noir profond du deuil sépulcral. L'apparat des mausolées ne sert-il pas à l'orgueil des vivants ?



Nous sommes loin du style de la tombe de Séraphine BUISSON, certes très rustique, mais qui elle aussi s'inscrit dans notre histoire locale et la Patrimoine que nous défendons.

Le cimetière, on peut l'aimer à l'âge mûr, quand on commence à y compter plus d'amis et de parentèle que dans son propre village ou quartier.

Georges PERRU
Membre de la commission
Patrimoine et Culture

* L'enquête de commodo et incommodo existe depuis 1825. Les textes prévoient d'ailleurs qu'elle doit être «annoncée huit jours avant par un tambour». Elle n'est plus guère utilisée, sauf pour certains projets communaux, comme la création ou la translation d'un cimetière. Particularité : elle ne dure qu'une semaine.

Cette expression d'origine latine (de commodo et incommodo veut dire à propos de ce qui est commode et de ce qui ne l'est pas), est entrée dans le langage usuel vers la fin du XIX e siècle. Aujourd'hui, il s'agit d'une expression désuète qui est très rarement utilisée. De nos jours, cela désigne une enquête préalable que va réaliser l'administration avant de faire des déclarations d'utilité publique.

définitivement fermé». ce qui sous-entend que les restes mortels n'étaient pas inhumés en lieux administrativement et juridiquement perpétuels, sont demeurés à perpétuité dans les champs communs de l'ancien cimetière.

En 1954, le Sous-Préfet de Brioude, déclare compte tenu qu'aucune inhumation n'a été faite depuis 1927, l'aliénation de l'emplacement peut être effectuée.

Cependant dans les années 1961 à 1965, le mur de l'ancien cimetière protégeait encore quelques tombes, bien sûr abandonnées, dont une avait en surface une chapelle blanchâtre qui servait de cachette aux gamins dont j'étais, pour se faire peur. Les filles cherchaient plutôt les petites perles violettes et grises enfilées sur un fil de fer rouillé, qui avaient été un jour, fleurs de gerbes ou couronnes. En reconversion, elles devenaient colliers ou bagues avant que les parents demandent d'où provenait cette bimboloterie ou que Madame Rose GERMANANGUE, habitant en face, nous disperse à grand bruit.

Les décorations funéraires venaient d'Arlanc et d'Ambert, où à la saison froide, les dentellières qui n'avaient plus assez bonne vue pour le travail au carreau, fabriquaient des chapelets et des couronnes mortuaires en perles violettes et grises.



Nos jeux d'enfants ont laissé la place aux jeux d'adultes, un terrain de jeu de boules a été aménagé. Une croix de pierre rappelle pour ceux qui le souhaite, qu'ici repose encore des anonymes oubliés.

Une autre « chapelle » ^{moins} historique et plus en vue, dédiée à l'Empereur Vespasien a vu le jour au fil des années, où le confort des vivants a supplanté le respect des défunts, sans oublier le réceptacle à flacons peu discret lui aussi.

En 2013, frappé par la crise du logement, là aussi, le nouveau cimetière est agrandi.

En visitant l'ancien et le nouveau, la différence de style nous rappelle la succession des époques passées.

On y trouve bien aligné tout un monde pour la plupart connu, instruits, pauvres, grands, fortunés, ~~instruits~~, petits, religieux, enseignants, là où nous sommes tous égaux.



On rencontre aussi en déchiffrant les inscriptions verdies, des jeunes enlevés à la fleur de l'âge, des poupons à bouclettes, des photos en noir et blanc, en forme de médaillon de soldats à fine moustache tombés pour la Patrie, des vieillards dont l'épouse inconsolable a fait graver les fameux « Regrets éternels », vibrant témoignages de la durabilité de l'amour conjugal, des médaillons de femmes en coiffes, parées de leurs dorures de jour de fête.

